



## Le mot du Maire

Le 16 janvier, le conseil communautaire de l'ARC (Ardèche Rhône Coiron) a élu un président en la personne de Monsieur Eric CUER, Maire de Meysse. Entouré de dix vice-présidents, le bureau constitué se réunit le mardi matin au siège social à CRUAS. Le directeur général et les directeurs adjoints, ainsi que les maires non élus au bureau, sont également présents. Les discussions portent sur tous les sujets en rapport avec les compétences exercées ou à venir, en matière d'ordre budgétaire, de gestion du personnel, de relations avec les partenaires extérieurs (conseil départemental, régional, La Cascade...). Le conseil communautaire (36 membres) se réunit tous les mois afin de discuter et délibérer des propositions du bureau. Une douzaine de commissions consultatives, composées d'élus municipaux, chacune dans leur domaine de compétences, étudient, proposent et soumettent aux membres du bureau leurs idées afin d'améliorer autant que possible la qualité des services.

Les bureaux de Cruas (siège social) et du Teil sont à ce jour toujours utilisés par nos salariés. Pour toutes questions ou problèmes se rapportant à la communauté de communes (crèches, badges déchetterie, dossiers économie, culture, centres de loisirs...), vous pouvez contacter le 04 75 00 04 11.

Pour les décisions, les évolutions vers de nouvelles compétences (eau, assainissement, restauration scolaire) vous serez tenus informés du mieux que possible par l'intermédiaire de ce journal, par notre site internet et par le bulletin de la communauté ARC.

Bonne lecture

## Stérilisation des chats errants



La mairie vient de signer une convention avec la fondation 30 Millions d'Amis pour que les chats errants de la commune soient stérilisés dans les semaines et les mois à venir.

Veillez donc à ce que vos chats ne soient pas capturés par erreur en leur faisant porter un collier par exemple.

Et n'oubliez pas que la stérilisation de vos animaux domestiques est LA SOLUTION efficace contre les abandons, les euthanasies et les nuisances sonores (bagarres, chaleurs), olfactives (les chats non castrés urinent pour marquer leur territoire) et invasives (dégradation des poubelles et vol de nourriture).

# Travaux en cours et réalisations

## Rénovation de la façade du château pour la restauration de notre patrimoine bâti

Avant



Après



Les travaux de rénovation de la façade du château ont débuté lundi 17 octobre 2016 pour se poursuivre jusqu'au début février 2017. Ils sont aujourd'hui terminés. Ceux-ci ont concerné conjointement des pierres côtés sud et ouest, y compris la tour. Il s'agit d'une opération de décroûtage des enduits et de rejointement dans le style des travaux conduits sur les autres façades du château (les gîtes) et les remparts nord. Pour un montant de l'ordre de 21 000 €, subventionnés par le Conseil Départemental et le Conseil Régional, ces travaux ont été confiés à l'entreprise GUIRON de Berzème. Grâce à la qualité de l'ouvrage réalisé, cette opération contribue grandement à la restauration de notre patrimoine bâti vieux de 1000 ans pour le plus grand plaisir de tous.

## Rénovation du logement la Placette



Rez de chaussée



1<sup>er</sup> étage

Ce projet consiste à créer un logement avec économie d'énergie. Les travaux de rénovation ont commencé courant janvier 2017 et sont entièrement réalisés par nos agents communaux. Ce logement sera composé d'une pièce à vivre avec cuisine ouverte, d'une chambre avec salle d'eau ainsi que d'un sous-sol.

## Une «boîte à livres» en expérimentation à Aubignas

La cabine téléphonique ayant été démontée, la municipalité a imaginé une seconde vie pour la « cabane en bois ». Celle-ci sera transformée en « boîte à livres ». Il s'agit d'échanger des livres et des magazines, ceux que vous avez aimés et que vous souhaitez partager de manière libre et gratuite, en les déposant dans ce lieu public.

Dès sa mise en place, cette boîte sera à l'essai pendant 6 mois. Nous comptons sur tous pour en prendre soin et veiller à ce que les livres entreposés soient en bon état et ne heurtent pas la sensibilité des plus jeunes !

## Nouveaux horaires du secrétariat de mairie

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, les nouveaux horaires du secrétariat de mairie pour l'accueil du public sont les suivants :

- Le lundi et le jeudi de 9h à 12h,
- Le vendredi de 13h30 à 17h.

La permanence du Maire reste inchangée, le vendredi de 17h à 19h.

## Carte d'identité biométrique

A compter du 20 mars 2017, la carte d'identité biométrique entre en vigueur en France. Les démarches devront être accomplies auprès d'une mairie agréée. Pour toute demande de carte d'identité biométrique, vous pouvez vous adresser à la mairie du Teil, la mairie d'Aubignas ne possédant pas cet agrément.



## Le P.A.D.E qu'est ce que c'est ?

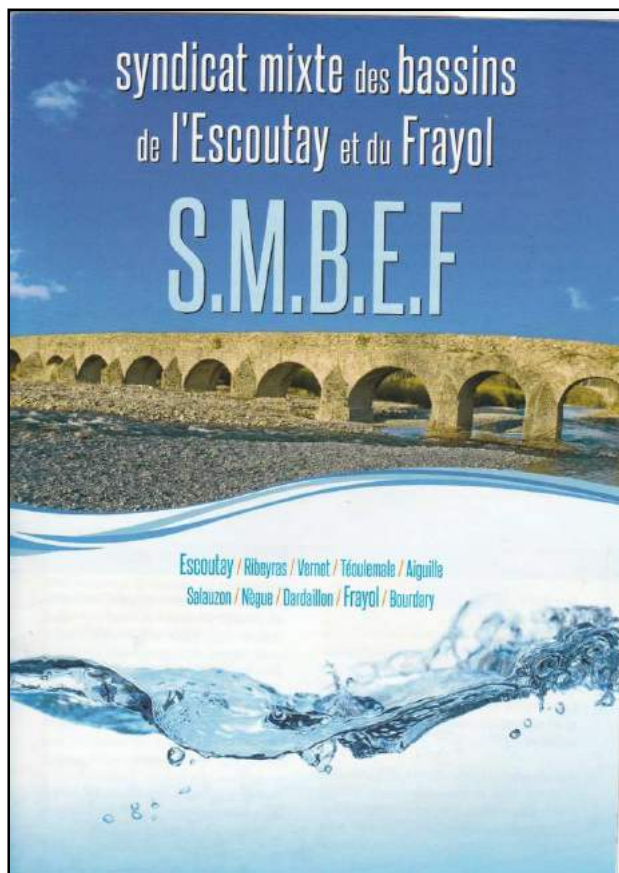


Le « Point d'Accès au Droit Économique » est un lieu d'accueil de consultations juridiques gratuites et confidentielles pour les professionnels (entrepreneurs, artisans, commerçants, agriculteurs, dirigeants d'associations).

Lors de permanences, les avocats du barreau de l'Ardèche interviennent pour vous aider à connaître vos droits et les moyens de les faire valoir.

Pour plus de renseignements, contacter la Pépinière d'entreprises : 04 75 36 37 00

## On s'intéresse aux rivières !



Depuis l'année dernière, la commune d'Aubignas a rejoint le syndicat mixte des bassins de l'Escoutay et du Frayol et lui a confié la gestion de ses cours d'eau.

Les actions menées sur la commune au cours de l'année 2016 ont visé la limitation des dégâts d'inondation par l'entretien de la végétation :

- abattage des arbres morts ou menaçant de tomber,
- débroussaillage...

Ce travail consiste à limiter les risques d'embâcles sur le cours d'eau, c'est-à-dire les barrages causés par l'accumulation de branches et bois morts. En effet, s'il n'est pas possible d'empêcher une inondation, on peut limiter les dégâts causés en entretenant le lit : la végétation en travers du cours d'eau cause des débordements plus précoces, des érosions de berges, voire des « vagues » au moment où le barrage qu'elle formait est emporté par le courant.

Le syndicat a aussi un rôle de préservation de l'équilibre écologique : diversifier les espèces présentes, favoriser de jeunes arbres, lutter contre les espèces invasives ou allergisantes...

Lors de ces travaux, les déchets présents dans le cours d'eau ont aussi été ramassés.



Ruisseau de l'Aiguille avant nettoyage



Ruisseau de l'Aiguille après débroussaillage

Vous êtes propriétaire en bord de rivière et n'avez pas vu les équipes passer ? C'est peut-être parce que vous êtes situés très en amont du cours d'eau, proche des sources. En effet, le syndicat concentre son intervention dans les zones à enjeux. Ainsi, les gorges du Frayol par exemple sont laissées en évolution naturelle.

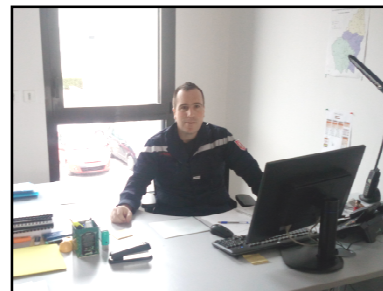
Le syndicat gère également les bancs de galets dans l'Escoutay et le Frayol. Une étude est en cours pour déterminer les travaux à venir.

# Lettre du « Lieutenant Jérôme Alcazar chef du centre d'incendie et de secours du Teil »

« Mesdames, Messieurs, bonjour,  
Vous avez 20, 30, 40 ou 50 ans.

Vous avez envie de vous investir pour la défense de votre territoire, de vos amis, de vos proches. Vous êtes dynamiques, vous aimez les activités sportives, la convivialité, l'entraide, vous avez l'esprit d'équipe et vous avez du temps de libre.

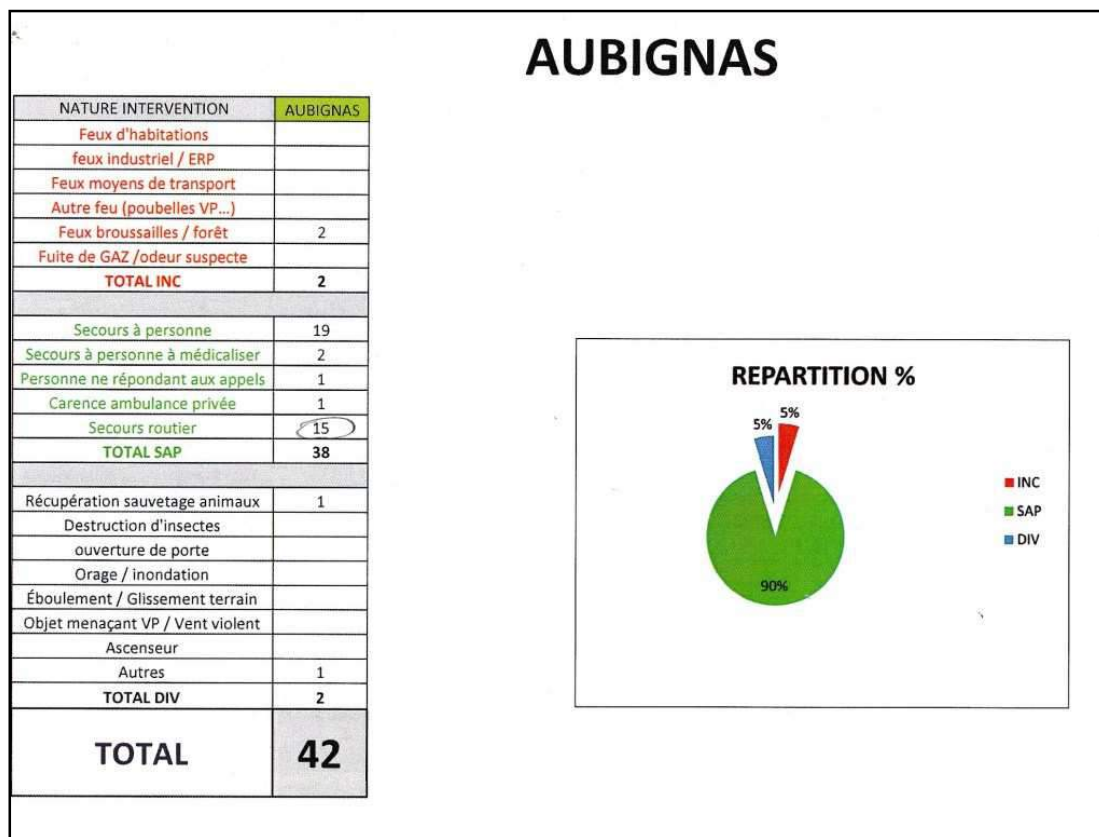
N'hésitez pas à prendre contact avec moi, les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours du TEIL recrutent. Mon équipe et moi-même aurons le plaisir de vous renseigner et de vous éclairer sur les démarches à entreprendre pour nous rejoindre.



A bientôt ! »

*Jérôme*

## L'activité opérationnelle des pompiers en 2016



Le schéma de l'activité opérationnelle des pompiers sur notre commune, indique que 90% des activités sont dues aux secours à la personne avec un total de 38 sur 42 interventions. Ce chiffre est particulièrement important car il inclut le secours routier avec 15 interventions sur la nationale 102 et souligne ainsi le caractère très accidentogène de cette nationale sur notre commune.

## Etat civil



Rose Mauny née le 5 mars chez Maéva et Baptiste,  
petite fille de Marie-Angèle et Bernard Ladet.



Guy Ollier, le 25 décembre 2016.

## Agenda

### AVRIL

**Samedi 8** à 18h, assemblée générale de La Pie sur l'Amandier, salle Le Préau.

**Vendredi 14** à 16h30, défilé costumé dans le village, animé par Les Ecoliers d'Aubignas.

**Samedi 22** à 9h nettoyage solidaire et convivial du village - Apportez vos outils !

**Samedi 22** à 16h, chasse aux œufs pour les enfants, suivie d'un goûter crêpes et jeux de société, organisés par Les Valérianes.

**Dimanche 23**, 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles, de 8h à 19h.

### MAI

**Dimanche 7**, 2<sup>nd</sup> tour des élections présidentielles, de 8h à 19h.

**Mardi 16**, voyage « fin gras du Mézenc », organisé par Les Valérianes.

**Dimanche 21**, de 7h à 18h, vide-greniers proposé par La Pie sur l'Amandier.

### JUIN

**Dimanche 11**, 1<sup>er</sup> tour des élections législatives, de 8h à 18h.

**Samedi 17**, Les Préalables au festival d'Alba proposés par la Cascade.

**Dimanche 18**, 2<sup>nd</sup> tour des élections législatives, de 8h à 18h.

**Samedi 24**, fête de l'école et feu de la Saint Jean en soirée, animés par Les Ecoliers d'Aubignas et Les Valérianes.

## Informations pratiques

### Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Lundi et jeudi : de 9h à 12h,

Le vendredi : de 13h30 à 17h

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : [mairie.aubignas@orange.fr](mailto:mairie.aubignas@orange.fr)

Site internet : [www.aubignas.fr](http://www.aubignas.fr)

**Bibliothèque** : le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 15h30 à 18h30

**Déchetterie Alba La Romaine** : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h à 12h30

**Déchetterie Le Teil** : le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

### Permanence Maire :

M. Bosquet Christian : le vendredi de 17h à 19h

*Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron*